

Fiche de poste N°98-2019

## **Technicien(ne) – animateur(trice) Du Projet Alimentaire Territorial à Mafate**

### **Conditions d'accès au poste**

Poste de catégorie B.

Le poste vise à animer et mettre en œuvre un Projet Alimentaire Territorial à Mafate. Le projet, retenu à l'appel à projet 2018-2019 du Plan National Alimentation, est porté par le Parc national de La Réunion pour une durée de 2 ans.

Avant la mise en place dudit projet et afin d'en amorcer la mise en œuvre, le Parc national propose de débiter cette mission par une vacance de 6 mois, avant de basculer sur un contrat à durée déterminée initiale de 12 mois.

- Vacance de 6 mois du 1er Juin au 30 Novembre 2019.
- Contrat à Durée Déterminée à partir du 1er Décembre 2019.

### **Contexte général**

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministre chargé de la protection de la nature. La création du parc répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux. Le cœur du parc est composé en totalité de zones d'intérêt écologique, faunistique et floristique, mais aussi de paysages culturels remarquables comme le cirque de Mafate.

Sur les 24 communes de l'île, 23 d'entre elles ont une partie de leur territoire en cœur de parc qui recouvre au total 105.000 hectares et au-delà, les paysages naturels et ruraux des Hauts qui présentent un lien de solidarité écologique et social avec le cœur, ont vocation à faire partie du parc national. La problématique du parc s'inscrit dans la reconnaissance d'une combinaison étroite entre la nature et la culture. La mission de l'établissement public consiste à développer la connaissance du patrimoine naturel et culturel, à assurer une gestion conservatoire des milieux et des espèces, à accueillir les publics et plus largement à mener des actions de sensibilisation à l'environnement. L'établissement public a également un rôle d'appui et de conseil auprès des collectivités territoriales pour promouvoir la prise en compte du patrimoine dans le cadre des politiques locales d'aménagement et de développement durable et animer la Charte du Parc national en coordonnant les actions définies avec les différents partenaires.

Le Parc national de La Réunion est rattaché à l'AFB (Agence Française de la Biodiversité). Le projet de territoire que constitue la Charte du Parc national a été validé en 2014, et fixe les grands objectifs que l'établissement et les acteurs du territoire se sont donnés. En 2015 l'UNESCO a validé le classement du Bien «Pitons, Cirques et remparts de La Réunion» à la liste du Patrimoine Mondial.

Le Cirque de Mafate est reconnu comme site majeur de l'identité et de la spécificité de ce territoire, caractérisé par l'enclavement (sans accès routier), des paysages grandioses, une occupation atypique de l'espace et un mode de vie alliant tradition et modernité. A cheval sur les 2 communes de Saint-Paul et de la Possession, relevant du statut départemento-domanial depuis 1949 (géré par l'Office National de Forêt), Mafate vit actuellement une période de transition.

Pour répondre aux contraintes d'isolement et d'accessibilité, le recours à l'hélicoptère a permis dans les années 80 la livraison de nourriture et de matériaux. L'économie touristique développée depuis a permis aux habitants de tirer des revenus permettant une pérennisation de l'occupation malgré les contraintes de l'enclavement. Avec 100 000 nuitées par an et autant de repas pris dans les gîtes, elle participe à la valorisation du patrimoine culturel et paysager et trouve sa place dans l'économie des 10 îlets, pour les 900 habitants

permanents (300 familles) dont 1/3 bénéficie de la rente touristique via les gîtes de montagnes. Ces évolutions ont impacté l'agriculture, peu à peu délaissée.

Dans la continuité et en cohérence avec les conclusions du Schéma Directeur d'Aménagement des îlets de Mafate (TCO, 2016), le Parc national souhaite approfondir cette analyse de façon opérationnelle par l'élaboration en cours d'un schéma expérimental d'aménagement de quatre îlets : Roche-Plate, Marla, Aurère et Grand Place.

Par ailleurs, sur ce territoire atypique et contraint, l'agriculture et l'alimentation, sont à la croisée des enjeux de gestion des ressources naturelles (eau, sol), d'aménagement de l'espace, de gestion des déchets, de durabilité des pratiques, d'économie sociale, de valorisation du patrimoine et sont une composante forte de l'objectif d'excellence porté par l'ensemble des acteurs impliqués, dans l'ambition de construire un « éco-territoire ».

Le « Projet Alimentaire Territorial pour Mafate : Planté pou manzé », lauréat de l'appel à projet 2018-2019 du Plan National Alimentation, envisage un modèle de développement, où l'agriculture, l'alimentation locale et le patrimoine culinaire deviennent des vecteurs économiques et de sensibilisation des habitants et des visiteurs, à la durabilité des systèmes alimentaires, des territoires et des écosystèmes, et à la santé humaine.

Ce projet de 24 mois, porté par le Parc national de La Réunion vise à favoriser la synergie d'acteurs pour développer une agriculture écologique et une alimentation locale, dans une logique de gestion optimisée des ressources et de valorisation du patrimoine. Il s'adresse à la population du cirque (producteurs et consommateurs), ainsi qu'aux acteurs de l'écotourisme (gîtes et visiteurs).

Son plan d'action est organisé en 5 axes :

- 1 - Économie alimentaire : redynamiser la production et la transformation locales
- 2 - Patrimoine culturel et gastronomie : valoriser les savoir-faire traditionnels
- 3 - Environnement : Gérer l'espace, améliorer les pratiques et diminuer les nuisances
- 4 - Accessibilité sociale / précarité alimentaire : encourager le vivrier et accompagner la restauration scolaire
- 5 - Santé Nutrition : sensibiliser aux enjeux de santé par la réappropriation du patrimoine alimentaire.

## Missions principales

Sous l'autorité du responsable du Service Appui à l'Aménagement et au Développement Durable (SAADD) et du chargé de mission agro-environnement (responsable du projet), et en lien avec le CIRAD (appui scientifique et appui au pilotage du projet) :

- Coordination du Projet Alimentaire Territorial pour Mafate :
  - Participation aux comités techniques et comités de pilotage du projet (Commission Cœur Habité) ;
  - Lien avec les partenaires du projet (CIRAD, communes, TCO, Département, ONF ...) ;
  - Participation aux études (diagnostic, capitalisation de données ... ) sur la production agricole vivrière, l'approvisionnement des gîtes, la rationalisation des rotations hélicoptères... ;
  - Collaboration avec les autres services du Parc national, pour assurer la convergence avec les autres projets et programmes mis en œuvre à Mafate (Schéma des quatre îlets pilotes, tourisme, cadre de vie...) ;
  - Suivi du projet en partenariat avec le chef de projet ;
  - Participation aux actions de communication (stratégie, supports, événements ...)
- Mise en œuvre opérationnelle du plan d'action :
  - Identification et mise en réseau des porteurs de projets à Mafate (producteurs, transformateurs, gîteurs, associations ...).
  - Appui technique, réglementaire et administratif aux porteurs de projets.
  - Lien aux partenaires extérieurs (Communes, TERH GAL Ouest ...).
  - Organisation d'actions de formation, sensibilisation ...
  - Mobilisation des gîteurs.
  - Organisation d'événementiels sur les îlets.

## Compétences requises

Une formation de niveau Bac+5 (Ingénieur ou Master en agronomie, alimentation) ou Bac+3 (licence professionnelle) avec expérience. Une expérience similaire serait un plus.

### Savoirs

- Connaissance des enjeux agro-environnementaux et agro-touristiques de La Réunion ;
- Connaissance du territoire des Hauts de La Réunion et en particulier du cirque de Mafate (contexte socio-économique et principaux acteurs);
- Connaissance techniques en agronomie tropicale, productions végétales et animales ;
- Connaissance des enjeux de l'alimentation durable et des Projets Alimentaires Territoriaux ;
- Connaissance des réglementations relatives à l'agriculture et à l'alimentation.

### Savoir faire

- Approche systémique des systèmes agraires : analyse technico-économique des systèmes de production et d'activité ;
- Expérience en développement rural ;
- Capacité d'animation et aptitude à la prise de parole en public ;
- Travail en équipe ;
- Conduite de projets multi-partenarial ;
- Rédaction de notes et de compte rendus ;
- Conduite de réunion et animation de groupe de travail.

### Savoir être

- Autonomie et rigueur ;
- Diplomatie, sens de l'écoute et du relationnel ;

### Nécessité pour le poste

- Permis de conduire indispensable ;
- Compréhension et pratique du créole réunionnais ;
- Bonnes aptitudes physiques pour le travail de terrain et les déplacements à pied dans le cirque ;
- Goût pour la vie en milieu rural isolé.

## Localisation

La résidence administrative est située au secteur Ouest du Parc national basé à Trois Bassins.

La présence souhaitée dans le cirque de Mafate est d'au moins 50 % du temps, à organiser en fonction de l'avancée et des contraintes du projet.

## Modalités de dépôt de candidature

Votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae détaillé) est à transmettre à **Monsieur le directeur du Parc national de La Réunion** par courriel, avec demande d'accusé de réception, **exclusivement** à l'adresse suivante :

**[contact-rh@reunion-parcnational.fr](mailto:contact-rh@reunion-parcnational.fr)**

## Date limite de candidature :

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **19 Avril 2019**.

Pour une prise de poste au **1<sup>er</sup> Juin 2019**.

**La date de disponibilité du candidat doit être précisée.**

## Personnes à contacter pour informations :

Chargé de mission Agro-Environnement : Monsieur Arthur HERBRETEAU,  
**[arthur.herbretreau@reunion-parcnational.fr](mailto:arthur.herbretreau@reunion-parcnational.fr)**  
**02.62.90.29.60**